

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 Octobre 2010,

Les deux chaînes FORMULE GOLF et BLUE GREEN ont annoncé leur rapprochement afin de constituer le numéro un français de la gestion de parcours de golf.

La nouvelle entité, opérationnelle début 2011, exploitera 45 golfs, en majorité pour le compte de collectivités locales, comptera plus de 500 employés et réalisera un chiffre d'affaires de près de 50 M€.

Elle sera détenue à 60 % par le groupe SAUR et à 40 % par l'actuel propriétaire de BLUE GREEN, la société BURGOLF INVESTMENTS 2 B.V.

Par ce rapprochement stratégique, les deux sociétés affirment ainsi leur ambition de continuer leur développement sur le marché français qui totalise près de 600 golfs, et de contribuer au rayonnement du golf français, au moment clé où ce sport devient une discipline olympique et où la France postule pour la RYDER Cup de 2018.

Le nouvel ensemble offrira enfin aux golfeurs l'opportunité de jouer sur une grande diversité de parcours.

Les deux chaînes sont parfaitement complémentaires. FORMULE GOLF est essentiellement implantée dans l'Ouest de la France, BLUE GREEN en région parisienne et dans le Sud.

Le cabinet CBR & ASSOCIES a représenté le groupe SAUR sur cette opération.

Contact Presse :

Neil Robertson
Carreras, Barsikian, Robertson & Associés
01 53 65 70 08
robertson@cbr-law.com

Le Cabinet Carreras, Barsikian, Robertson & Associés a été créé en 1994 et intervient dans les principaux domaines du droit des affaires et notamment en matière de fusions acquisitions, contentieux, droit des médias et de la propriété intellectuelle.